

Compte rendu du conseil d'école de Saint Exupéry 15 novembre 2019

Présents :

- Monsieur Le Maire et Madame Le Maire-Adjoint,
- Les enseignants de l'école Saint Exupéry,
- Madame Bourret, intervenante sport,
- Les parents d'élèves élus A.I.P.E et FCPE.

Excusées :

- Madame l'Inspectrice de l'Education nationale,
- Madame Trublet – Monsieur Alamichel -FCPE
- Mesdames Gourdon – Prou - Ronzeau – Leroy – Meye – Rodriguez AIPE

Les parents ont été élus le 11 octobre avec un taux de participation de 42 %, uniquement par correspondance.

1) L'année 2019/2020

L'équipe enseignante a accueilli pour cette rentrée Mme Julien qui assure le complément de la classe de CE2 et Mme Charpentier qui travaille au CM1 avec Mme Turbide.

Il faut ajouter :

- la psychologue : Virginie Lamy,
- le maître E : Laurent Civil,
- l'infirmière : Odette l'Herbier,
- 2 AVS
- une intervenante sport : Mme Bourret,
- 3 intervenants musique, un intervenant manquant à ce jour pour les CE2

Cette année encore, aucun poste d'assistant administratif n'est prévu, ce qui a de nombreuses conséquences sur la vie de l'école, notamment au niveau de l'accueil téléphonique, de l'accueil des enfants retardataires, des enfants qui ont des rendez-vous pendant le temps scolaire, chez le médecin, l'orthophoniste,...

Mme Bertrand précise que dans ces conditions, il a été rappelé aux familles l'importance de la ponctualité. Pour les différents rendez-vous, les enseignants essaient de s'organiser mais il n'y a pas de solution les jours pendant lesquels, Mme Bertrand et ses élèves sont au gymnase, à la piscine... Alors, la grille reste close.

Le répondeur de l'école est activé toute la journée, les parents sont rappelés dans

les meilleurs délais, le plus souvent le soir, après l'étude.

L'école accueille 330 enfants répartis sur 12 classes comme suit :

- 2 CP à 29 élèves: Mmes Chamard, Sekeres
- 2 CE1 à 27 élèves: Mmes Alline, Cardoso
- 3 CE2 à 25,26, 27 élèves: Mmes Julien et Bertrand, M Cendron, Collin
- 2 CM1 à 29 élèves : Mmes Dupré, Turbide/Charpentier
- 3 CM2 à 27 et 28 élèves : Mmes Collet, Tallec, M Tschaggeny

6 classes d'étude depuis quelques jours puisque de nombreux CP sont inscrits depuis la rentrée de novembre.

Intervention de M Civil - poste E : Présentation de ses missions d'accompagnement auprès des enfants en difficultés scolaires.

LSU, le livret scolaire unique sera renseigné de manière numérique en janvier et juin. Les parents reçoivent un code personnel pour accéder au livret de l'enfant. En cas de dysfonctionnement, se rapprocher de l'enseignant de son enfant.

2) Règlement intérieur

Lecture du point n°6 : présentation du pôle harcèlement nouvellement mis en place par l'IEN, auquel appartient Mme Bertrand.

Les objectifs principaux sont la sensibilisation, la prévention, la prise en charge.

Le règlement est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

Mme Bertrand souligne qu'il est strictement interdit d'apporter des médicaments à l'école (sauf PAI), des objets dangereux et des téléphones portables.

Elle précise également que la fin de la classe, soit 16h30, correspond à la fin de l'horaire d'enseignement. Les enfants ne peuvent donc pas être à la grille à 16h30 précises. Les élèves sont « rendus » à leurs parents et non « remis » comme en maternelle.

En raison du plan Vigipirate, aucun adulte n'est autorisé à entrer dans l'école et les personnes ayant un rendez-vous sont accompagnées par l'enseignant concerné, le respect de la ponctualité est réaffirmé, les points de sortie des classes sont surveillés par les enseignants qui ferment à clé la grille.

3) Exercice incendie et PPMS

Deux exercices ont déjà eu lieu depuis la rentrée.

Un exercice PPMS a déjà eu lieu en octobre dernier. Le scénario retenu était « se sauver ». L'école maternelle a fait cet exercice au même moment. Les habitudes s'installent.

Dans chaque classe, un document affiché reprend déroulement et rôle de chaque enseignant, ainsi que celui des intervenants sport et musique.

Un dispositif sonore a été installé l'an dernier. Les sonneries ont été schématisées pour permettre de les différencier.

4) Coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative scolaire présente un solde créditeur de 7 007 euros.

Cette coopérative permet à l'école d'investir dans les projets d'école, mais également dans les projets de vie de classe.

L'argent est réparti équitablement par classe, au prorata du nombre d'élèves.

Les parents élus ont vérifié les comptes le jour des élections, et signé le quitus.

5) Projets et événements de l'année

La mission première des enseignants est d'apprendre aux enfants à lire, écrire, compter, vivre ensemble,... ceci notamment à travers certains projets particuliers.

Liste des projets et événements pour l'année 2019-2020 :

- L'EMAM a fait une présentation des instruments de musique à tous les élèves de l'école en début d'année.
- Pendant la semaine du goût, les élèves de CP/CE1 ont pris un petit déjeuner à la cantine.
- Le travail en lien avec l'association Madam'Iza sera de nouveau mis en place.

Nous avons déjà rencontré la présidente de l'Association.

les projets sont les suivants :

De la part de Madam'Iza : remise d'un certificat de citoyen solidaire

réalisation d'une fresque pour notre école
enregistrement d'une chanson en malgache

De notre part :

enregistrement de chansons en français pour favoriser l'étude de notre langue

chant en malgache, filmé et projeté là-bas
course solidaire. (après accord de l'IEN).

- Le festival du livre : 21 et 22 novembre
- Des spectacles sont prévus en lien avec les intervenants de l'école de musique et l'intervenante sport. Quelques interrogations pour les classes de CE2.
- Les séances natation pour les classes de CE2 et CM2 ont lieu à la piscine de Saint Leu.
- Les classes de découverte :

- Les enseignants du CE1a et CE2a ont reçu les parents pour présenter le projet de classe raquettes à Aubure (68) du 20 au 24 janvier 2020. Le coût s'élève à 404 euros/enfant. Toutefois ce montant sera inférieur grâce à la participation financière de la mairie : 129 euros par enfant, à la remise des cars Lacroix pour le transport et les actions proposées par les parents d'élèves.

Le CCAS et la coopérative de l'école peuvent aussi aider certaines familles en difficultés.

Ce projet a été accueilli avec grand enthousiasme par les familles.

A ce jour, le montant est de 275 euros/enfant.

- Les 3 CM2 préparent une classe de neige aux Gets (74) du 29 mars (7h) au 3 avril (23h).

Durant le séjour, les 82 élèves pratiqueront le ski, les raquettes, s'initieront à la construction d'igloo et découvriront la fabrication du fromage de montagne.

Le coût du séjour, animateurs et transport compris, s'élève à 463 € par enfant, montant duquel il faut ôter la participation mairie à hauteur de 129 € par enfant.

La volonté des enseignants est de faire réduire au maximum cette somme pour se rapprocher de 250 euros.

Une participation de la coopérative de classe, du CCAS et surtout les différentes actions de financement menées par les parents d'élèves des classes visent à diminuer ce reste à charge.

Le séjour a été présenté aux parents mardi dernier et a été très bien accueilli.

Toute l'équipe enseignante remercie vivement les parents pour leur investissement pour aider à diminuer le coût des 5 classes de découverte. (Vente de chocolats, gâteaux, loto, emballage cadeaux)

- les CM1 musée archéologique de St Germain 6/12
- les CM2 Musée de la Grande Guerre 18/06
- La grande lessive en mars 2020
- Les olympiades seront organisées en juin prochain.
- ½ journée festive en fin d'année.

D'autres sorties et événements seront prévus ultérieurement.

6) Un sondage de la municipalité sera prochainement proposé aux familles au sujet de l'ouverture éventuelle de l'accueil de loisirs en août.

7) Accès au compte rendu sur le site de la ville

Ce compte- rendu est consultable sur le site internet de la mairie :
www.ville-le-plessis-bouchard.fr

le site de l'école :
www.ec-saintexupery-plessisbouchard.ac-versailles.fr

et sera également affiché à la porte de l'école.